

Financement des sociétés non financières – France • Janvier 2022

La croissance du financement des SNF se poursuit

En janvier 2022, la progression du financement des sociétés non financières en France reste stable à +2,8% en rythme annuel. Par rapport à la situation d'avant-crise, la croissance est toujours vigoureuse, à 15,6% entre janvier 2020 et janvier 2022.

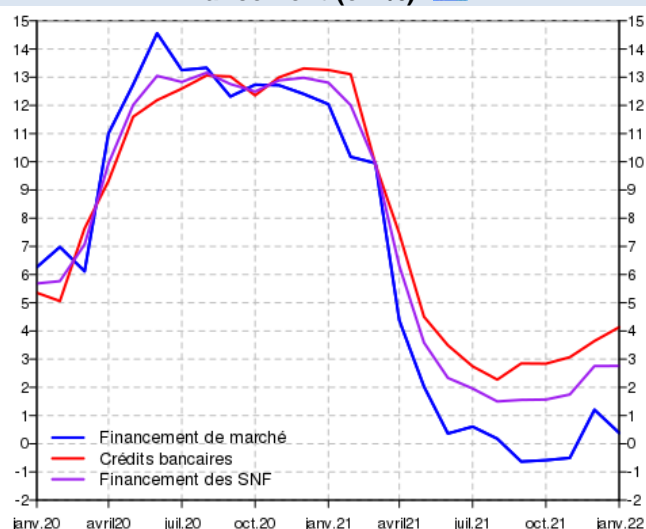
Le coût moyen des nouveaux financements des sociétés non financières augmente légèrement en janvier 2022 pour atteindre 1,16%, après 1,03% le mois dernier. Il est poussé par la hausse du coût du financement de marché, qui rejoint ainsi le coût du financement bancaire.

Financement des sociétés non financières

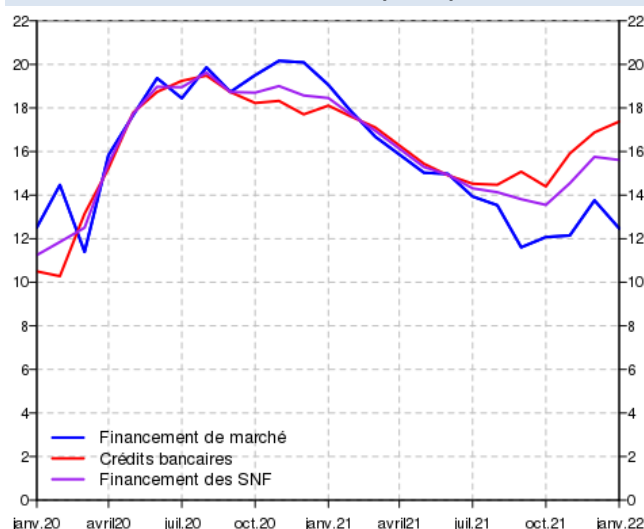
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours	Flux annuel net	Taux de croissance annuel		Taux de croissance sur deux ans (par rapport à 2020)		Coût des financements en euros	
	Jan-22	Jan-22	Déc-21	Jan-22	Déc-21	Jan-22	Déc-21	Jan-22
Financement des SNF	1951	52	2,8	2,8	15,8	15,6	1,03	1,16
- dont crédits bancaires	1250	50	3,6	4,1	16,9	17,4	1,11	1,16
- dont financement de marché	701	3	1,2	0,4	13,8	12,5	0,88	1,17
en euros	593	9	1,9	1,5	16,8	15,2		
en devises	108	-6	-2,8	-5,5	-0,5	-1,0		

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)




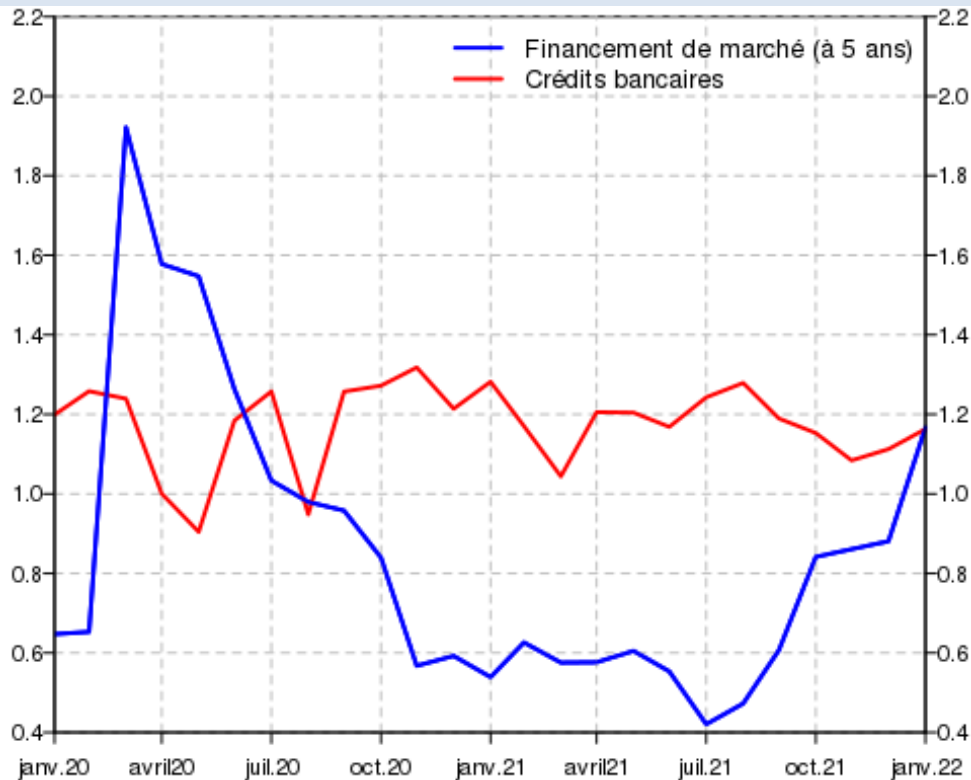
Taux de croissance sur 2 ans, par mode de financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International



Coût moyen des financements en euros (en %) 



Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créances sur les marchés (obligations et titres de créances négociables), souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables. Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne/comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers-par-secteurs/comptes-financiers-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe. Le calcul du taux moyen de financement de marché exclut les valeurs extrêmes.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.